

REPUBLIQUE FRANCAISE

Date de convocation : 25.09.2017
Date d'affichage : 25.09.2017

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre présents : 08
Nombre de votants : 12
Nombre exprimés : 12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOS MASOS

SEANCE DU 29.09.2017 à 18h30

L'an deux mille dix-sept et le vingt-neuf septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Guy CASSOLY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : CASSOLY G. / DUBOIS B. / BARBOYON P. / SANMARTI J.P.
CHEVALLIER C. / LAVILLE Y. / DUHAUVELLE C. / BONNEIL G.

ABSENTS : DOESSEKEL O. / DE GRACIA M. / MARQUES S. / STAATS R. / SURJOUS M. / GRASSAUD P.
COTTEREAU L.

PROCURATIONS : DE GRACIA Martine a donné procuration à DUBOIS Babya
DOESSEKEL Olivier a donné procuration à BARBOYON Patrice
GRASSAUD Patrice a donné procuration à LAVILLE Yves
SURJOUS Marc a donné procuration à CASSOLY Guy

SECRETARE DE SEANCE : DUHAUVELLE Chantal

Délibération n° 29092017-005 **OBJET** : Modification Tableau des effectifs

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de modifier le temps de travail d'un adjoint administratif en poste qui souhaite exercer un complément sur une autre Commune et augmenter le temps de travail d'un adjoint administratif en poste en vue de la réorganisation des services administratifs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- 1. D'accepter** la diminution d'horaire d'un poste d'adjoint administratif pour - 7/35° portant son temps de travail à 16/35°.
- 2. D'augmenter** le temps de travail d'un poste d'adjoint administratif pour + 4/35° portant son temps de travail à 24/35°.
- 3. De saisir** la CTP pour avis.
- 4. Fixe** comme suit le tableau des effectifs au 01/11/2017 :



TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01.11.2017

	SERVICE	GRADES	Effectif 01/11/2017	Pour mémoire
TITULAIRES	ADMINISTRATIF	Attaché Territoriale Adjoint administratif Adjoint administratif	1 TNC 32/35° <u>1 TNC 24/35°</u> <u>1 TNC 16/35°</u>	1 TNC 32/35° 1 TNC 20/35° 1 TNC 23/35°
	TECHNIQUE	Agent de Maîtrise Adjoint technique Adjoint technique	1 TC 1 TC 1 TNC 20/35°	1 TC 1 TC 1 TNC 20/35°
	PERISCOLAIRE	Adjoints techniques	3 TNC 20/35° 1 TNC 19/35° 1 TNC 11/35°	3 TNC 20/35° 1 TNC 19/35° 1 TNC 11/35°
Contractuels Droit Public	PERISCOLAIRE	Adjoints techniques	2 TNC 20/35°	2 TNC 20/35°
	TECHNIQUE	Adjoint technique	1 TNC 11/35°	1 TNC 11/35°
Contractuels Droit privé	Technique	Agent technique (emploi d'avenir)	1 TC	1 TC



5. **Autorise** Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait conforme en mairie,

Le Maire, Guy CASSOLY

